

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°127 - 3 février 2017



Fleurs coupées



Plantes en pot

ALERTE ORANGE BOTRYTIS

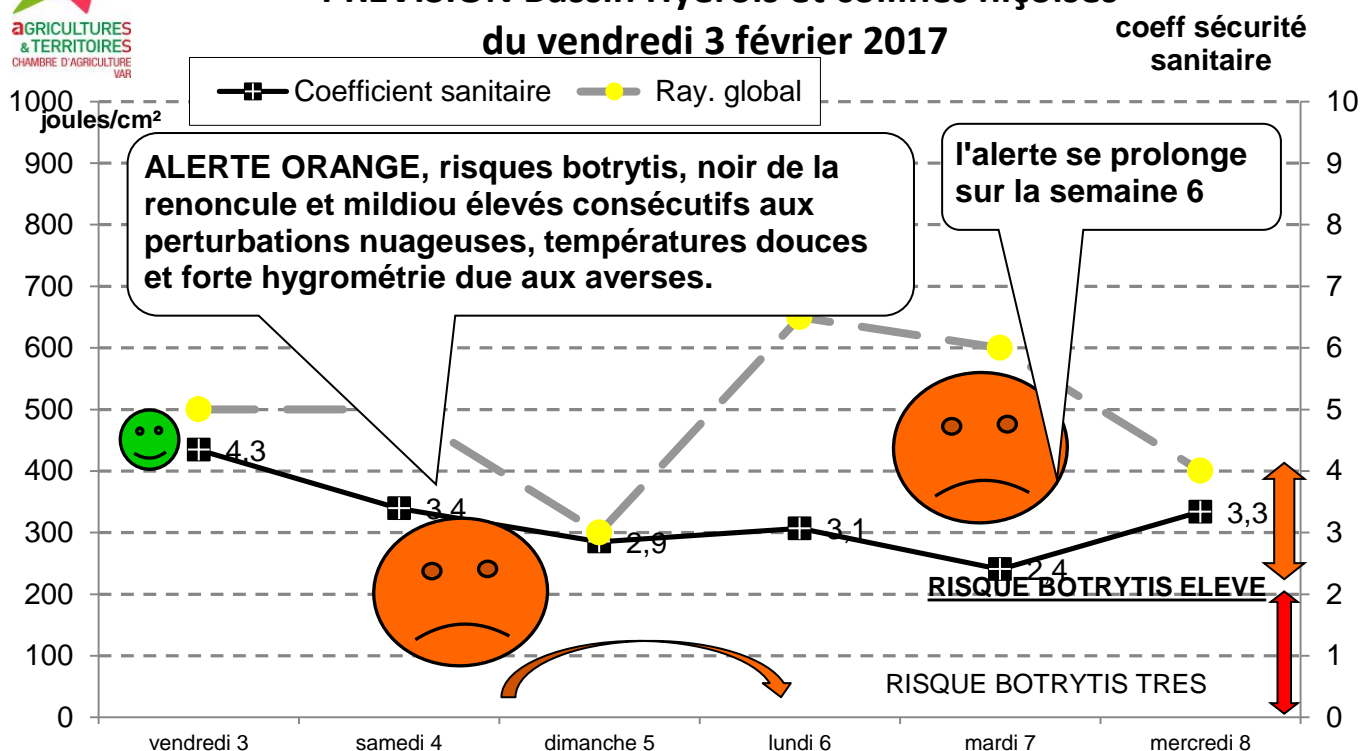
Le risque botrytis devient important dès le 4 notamment du fait de la forte nébulosité qui a entravé l'effet du soleil ces derniers jours. L'alerte signalée ici sur le bassin Hyérois et dans les Alpes Maritimes se prolongera au moins sur le début de la semaine prochaine. Si le risque se prolongeait un nouveau bulletin sera émis.

Cette alerte est étendue à d'autres problématiques phytosanitaires comme le mildiou avec risque accentué dans les abris peu étanches et de faibles volumes.

Le contrôle de l'hygrométrie sous abris par l'aération passive, voire dynamique, et par la restriction de l'arrosage notamment limite le développement de ces maladies fongiques.



PREVISION Bassin Hyérois et collines niçoises du vendredi 3 février 2017




DIRECTEUR DE PUBLICATION


Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00


RÉFÉRENTS FILIÈRE ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

Isabelle FOREST - isabelle.forest@var.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Var - tel : 06 23 53 03 40
Solène HENRY - shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes - tel : 04 97 25 76 52
Anne ROBERTI - anneroberti.fredon@orange.fr
FREDON PACA - tel : 06 33 06 50 41

Rappels : les contraintes climatiques sont définies par trois situations :

 Période rouge : sécurité sanitaire inférieure ou égale à 2, risque de manifestation du Botrytis très élevé, les végétaux sont réceptifs et les conditions climatiques sont très favorables.

 Période orange : sécurité sanitaire entre 2 et 4, risque de manifestation du Botrytis élevé.

 Période verte : sécurité sanitaire au-dessus de 4, risque de manifestation du Botrytis faible

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT**
PAR MAIL.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER,

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE :

www.bsv-paca.fr

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, HORTICULTEURS... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR,** CONTACTEZ-NOUS :

ISABELLE FOREST : 04 94 12 32 82

SOLENE HENRY : 04 97 25 76 52

Anne Roberti : 04 94 35 22 84

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

CHAMBRES D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR, RESEAU DE FERMES DEPHY ECOPHYTO, SRAL PACA, LE SCRADH, LE CREAT, JARDICA COOP DE LA CRAU, RACINE SAP – DUBOURDEAUX, PHILA FLOR, BIOBEST, KOPPERT, SICA MARCHE AUX FLEURS D'HYERES, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, PLANTS ET SERVICES ET LA FREDON PACA

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Anne ROBERTI, Sébastien REGNIER, Marc HOFMANN, Solène HENRY

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.